



# DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

---

## Procès-Verbal n° 11 du Comité Directeur du 14 Avril 2026

---

### ELUS PRESENTS :

M. Stéphane DELPRAT, Président,

Mme Catherine BOUTEMY, Chloé CULIE, MM. Frédéric ANTONIO, Guy BLAISON, André DEYMIE, Kévin GALIBERT, Philippe GLORIES, Claude JULIEN, Julien MAINGRET, Patrick MARTINEZ, Bernard MOMMEJA, Bernard PAYRASTRE et Aboubacar SOUFIANI.

### ELUS EXCUSES :

Mme Christelle SAUVAGE et Michel UNGRIA.

### PERSONNEL EXCUSE :

### ASSISTENT A LA REUNION :

Mme Fernanda AVERNHE, Assistante Administrative

M. Madjide AMER-SAID, CTD PPF.

---

## 1. Approbation du PV N° 10 du Comité Directeur du 5 Mars 2026

➤ *Le PV a été approuvé, à l'unanimité des membres présents.*

## 2. Informations du Président

➤ Décès :

Le Président S. Delprat a souhaité rendre hommage aux personnes récemment disparues.

Le décès de Guy ENJALBERT, qui a dirigé le District de l'Aveyron pendant 16 ans, de 1992 à 2008. Il a notamment contribué à la réalisation de projets importants, comme la construction du nouveau siège du District et la création d'un centre technique à Naucelle. Il avait également occupé la fonction de Vice-Président de la Ligue d'Occitanie de Football.

---

Monsieur Jean-Pierre ESCALETES, ancien Président de la FFF entre 2005 et 2010 ;  
Monsieur MARTEL Jean-Pierre, Président du R.A.F. de 1998 à 2003,  
La mère de Monsieur Pierre BOURDET, actuel Président du District de l'Aveyron ;  
Monsieur Hocine ZGAOUI, joueur de l'U. GRAULHETOISE.

Le District leur adresse ses plus sincères condoléances à leur famille, à leurs proches, ainsi qu'à l'ensemble du D.A.F et de l'UNION GRAULHETOISE.

Un moment de recueillement a ensuite été observé en leur hommage.

➤ B. MOMMEJA a présenté sa démission du poste d'instructeur suppléant, effective au 30 juin 2026. Il assurera ses fonctions jusqu'à cette date afin d'éviter des difficultés organisationnelles.

***La démission est actée.***

➤ Retour sur la réunion de présentation annuelle des actions au Conseil Départemental le mardi 17mars 2026 :

En présence de Madame Isabelle ESPINOSA, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Tarn en charge des Sports, Monsieur Stéphane SIMON, Chef du Service Sports et Actions pour la Jeunesse, Madame Anne GARREJA Coordinatrice Pôle Sports ainsi que la délégation du District, Monsieur S. DELPRAT, Président, Mesdames F. ALVERHNE, M. FIEU, Emma (Stagiaire STAPS à Rodez, ainsi que de Messieurs M. AMER-SAÏD, et C. GARCIA, il a été présenté des actions concrètes, en lien avec les thématiques prioritaires du Conseil Départemental, actions devront être précisément planifiées et intégralement réalisées sur l'année civile.

Une réunion de travail sera organisée le 4 juillet, afin de structurer les propositions, préciser les modalités de mise en œuvre et finaliser les actions de la saison prochaine.

➤ Retour sur la réunion des Comités Sportifs du mercredi 18 Mars, au Conseil Départemental et la Tournée du Village du Sport Tarnais 2026 :

Il s'agissait d'une réunion de présentation générale des actions menées par le Département en matière de sport, à destination de l'ensemble des comités sportifs.

Les moyens engagés reposent sur un budget global d'environ 1,5 million d'euros consacré au sport à l'échelle départementale. Sur ce montant, près de 650 000 euros sont spécifiquement alloués aux 44 comités sportifs, ce qui représente une part significative de l'enveloppe globale.

Au-delà de ce soutien financier, le Département met en œuvre diverses actions, telles que l'organisation d'événements sportifs d'envergure et l'accompagnement des sportifs de haut niveau, qui bénéficient également d'aides dédiées.

Par ailleurs, certaines opérations emblématiques sont reconduites. C'est notamment le cas du « village du sport », précédemment décliné sous la forme de la « caravane du sport ». Cette initiative est renouvelée cette année, sur 5 dates.

À cette occasion, il a été rappelé que la Coupe du monde de football se déroulera au mois de juillet, constituant ainsi le fil rouge des animations proposées.

Dans ce cadre, il a été suggéré de prévoir des actions complémentaires, spécifiquement orientées vers le football, afin d'assurer une représentation significative de cette discipline lors des cinq dates programmées.

Monsieur Madjide AMER-SAID prend la parole pour expliquer que jusqu'à présent, ces manifestations reposaient sur l'implication de clubs locaux, mobilisés en fonction de leur disponibilité et du lieu des événements, afin d'assurer l'animation. Désormais, une coordination plus structurée est envisagée, avec une volonté de renforcer la visibilité et la qualité des actions proposées autour du football.

Compte tenu de la période estivale, souvent moins favorable à la mobilisation des clubs, il est impératif d'assurer une présence sur l'ensemble des cinq dates, que ce soit par les clubs ou, à défaut, par le District, avec l'appui de ses salariés disponibles et volontaires et des membres des commissions.

Les animations s'articuleront autour d'ateliers techniques classiques liés à la pratique du football, complétés par des ateliers éducatifs. Plusieurs outils pédagogiques seront mobilisés afin de valoriser la discipline, première en nombre de licenciés dans le Tarn, et de garantir une offre d'animation cohérente et qualitative.

Le Président précise que les dates retenues pour le mois de juillet sont les suivantes :

- Le 8 juillet à la Base des Etangs du Dicoso,
- Le 18 juillet au lac des Montagnès,
- Le 27 juillet en soirée à Aiguelèze, en lien avec un marché de producteurs,
- Ainsi que les 22 et 29 juillet, respectivement au Laouzas et au complexe de loisirs Aquaval à Lautrec.

Ces deux dernières dates restent toutefois susceptibles d'être ajustées.

TRYFIL sera également présents et positionnés à nos côtés lors des animations. De notre côté, nous disposerons de la roue du PEF, et une demande a été adressée à la Ligue pour l'obtention de supports complémentaires.

À ce titre, la mise à disposition d'un car de podium ainsi que d'éléments liés à la Coupe du monde a été sollicitée ; nous sommes actuellement dans l'attente d'un retour.

#### ➤ Finales de la Coupe d'Occitanie 2026 :

Les finales de la Coupe d'Occitanie se dérouleront les 13 et 14 juin à ALBI, sur notre territoire, au stade RIGAUD ainsi que sur le terrain synthétique attenant. Au total, dix rencontres sont programmées sur l'ensemble du week-end.

Il s'agit d'un événement d'envergure, constituant une véritable vitrine pour le football. Il convient de saluer le choix de la Ligue d'Occitanie d'avoir retenu ce site.

Les deux clubs de niveau Ligue de l'Albigeois ont été sollicités en qualité de clubs supports. Compte tenu de l'importance de la manifestation, ils ont convenu de collaborer et de mutualiser leurs moyens, ce qui témoigne d'un esprit de coopération positif. Les échanges avec leurs présidents confirment leur accord et leur pleine adhésion à l'organisation de cet événement.

En tant que clubs supports, ils auront la responsabilité de l'organisation logistique et humaine (accueil, buvette, gestion des bénévoles, etc.), tout en bénéficiant des retombées associées.

Enfin, il est rappelé l'importance de ces dates (13 et 14 juin) et souhaité que les membres du Comité Directeur puissent être présents à cette occasion.

➤ Finale Coupe de France :

La finale se tiendra au Stade de France, mais elle a été avancée au vendredi soir. Elle aura donc lieu le vendredi 22 mai.

Comme chaque année, cette finale est associée au Challenge appelé désormais le « Challenge HELMETT ». À cette occasion, la Fédération invite des dirigeants bénévoles à participer à cette fête et aux finales. Cinq dirigeants tarnais auront ainsi la chance de faire le déplacement.

### 3. Informations de la Secrétaire Générale

➤ Challenge HELMETT :

Les 5 candidats retenus sont :

US ALBIGEOISE	KHADEMI	Ahmad
SAINT JUERY OLYMPIQUE	ROMERA	Cédric
LAVOUR F.C.	OZON	Pierric
VIGNOBLE	VEYRIES	Laurent
THORE FC	COMBETTES	Frédéric

Nous avons retenu Monsieur Aussenac Georges, de CAMBOUNET FC en tant que réserviste.

Concernant la parité, elle n'est malheureusement pas respectée cette année. Nous avons reçu la candidature d'une dirigeante, mais elle ne remplissait pas les conditions requises par la FFF, notamment en termes d'ancienneté de licence dirigeante, puisqu'elle ne comptait que cinq années.

Une remise des récompenses aura lieu le jeudi 23 avril à 19h30 au District, en présence des lauréats et de leur Président, des bénévoles non retenus ou indisponibles les jours de l'événement, des salariés et des membres du comité Directeur.

➤ Dossier ANS :

Les dossiers ANS peuvent être déposés par les clubs jusqu'au 30 avril au plus tard. En cas de difficulté pour compléter ces dossiers, Madame FIEU reste disponible pour accompagner les clubs dans leurs démarches.

L'an dernier, seulement trois ou quatre dossiers avaient été déposés, ce qui reste très peu. Il y a donc un vrai enjeu pour la commission, qui doit davantage se mobiliser pour accompagner les clubs.

Dans la perspective de la réunion prévue en juillet avec les élus, ce sujet devra être intégré à la réflexion globale pour l'année prochaine. Si la situation actuelle impose une gestion dans l'urgence, une meilleure anticipation sera également nécessaire afin d'être prêts dès le lancement des dispositifs, sans improvisation.

Enfin, il est important de rappeler aux clubs que les budgets, comme les dépenses et les recettes, doivent être équilibrés et construits de manière cohérente.

➤ Retour sur les trois réunions des clubs :

Il ressort de ces trois réunions, non obligatoires, que seule la moitié environ des clubs a participé.

Nous remercions l'ensemble des membres du bureau qui était présent, Mesdames M. FIEU et F. ALVERNHE ainsi que Messieurs B. MOMMEJA et P. MARTINEZ pour leur présence aux trois réunions.

Il est rappelé que la réforme des compétitions territoriales mise en place par la Ligue vise avant tout à permettre à chaque club d'évoluer à son niveau, dans une logique de progression et de cohérence sportive.

L'idée n'est pas que tous les clubs accèdent systématiquement aux niveaux régionaux ou supérieurs, mais que chacun évolue dans une compétition adaptée à ses moyens et à sa structuration, avec une perspective de montée progressive.

Cette organisation doit aussi permettre de réduire les écarts importants observés par le passé dans certaines compétitions, où les déséquilibres sportifs étaient trop fréquents. L'accès aux compétitions territoriales repose par ailleurs sur un cahier des charges et relève d'une démarche volontaire des clubs, et non d'une obligation.

Certains clubs expriment toutefois des inquiétudes, notamment sur la charge de structuration et une perception d'élitisme.

Ces remarques ont été entendues lors des différentes réunions, en particulier sur les compétitions seniors, où plusieurs points de désaccord ont été soulevés malgré un vote initial en faveur du dispositif. Une réflexion pourrait être engagée sur certains aspects, notamment le nombre de montées et descentes, qui cristallise une partie des débats.

En résumé, les échanges montrent à la fois une nécessité de clarification du projet sportif et un besoin d'anticipation et d'adaptation continue pour répondre aux réalités très diverses des clubs. La proposition relative aux nouvelles compétitions territoire jeunes n'a suscité aucun retour défavorable de la part des clubs. En revanche, une révision des compétitions seniors apparaît nécessaire.

Un autre point important a été soulevé concernant le carton blanc, dans la perspective d'une éventuelle mise en œuvre la saison prochaine. Plusieurs questions restent en suspens, notamment son statut (notamment son éventuel caractère "payant") ainsi que la gestion du cumul avec les cartons jaunes ou entre cartons blancs eux-mêmes. À ce jour, aucune règle claire n'est définie sur ces situations.

Le débat a également mis en évidence la nécessité de ne pas stigmatiser une catégorie en particulier : les comportements problématiques peuvent venir aussi bien des joueurs, des éducateurs, des arbitres que de l'environnement. Une approche globale est donc indispensable.

Par ailleurs, au-delà des aspects techniques, un débat de fond existe sur les effets du carton blanc, notamment concernant son application aux joueurs(es) et/ou aux éducateurs et éducatrices. Certains s'interrogent sur son impact sur le rôle du capitaine et sur la responsabilisation des acteurs, tandis que d'autres y voient un outil éducatif intéressant pour le comportement sur le terrain.

Enfin, un autre sujet sensible a émergé : celui de l'honorabilité. Des interrogations ont été exprimées sur les modalités de contrôle, notamment pour les joueurs. Si le principe est globalement compris pour les encadrants, son extension aux joueurs suscite des incompréhensions et des inquiétudes, tant sur le plan de l'application que des conséquences, certains estimant que cela pourrait exclure des personnes de toute pratique sportive.

Ces différents points restent à clarifier rapidement, notamment en vue d'une éventuelle mise en place dès la saison prochaine.

➤ Lieu de l'Assemblée Générale d'été du 20 juin 2026 :

Le Palais des congrès de Mazamet a été retenu pour l'Assemblée Générale du 20 Juin 2026. O. DURIGON s'est rendu sur place pour effectuer une visite Le site, que certains connaissent déjà, offre toutes les conditions nécessaires pour organiser une belle assemblée générale, qui sera suivie de la Remise des Trophées du Tarn.

➤ Validation du projet de fusion entre CAMBOUNET FC et PAYS AGOUT FC :

*La Ligue a bien enregistré le projet de Fusion, qui sera transmis au Comité de Direction à partir du 15 mai 2026.*

➤ Création club : FOOTBALL CLUB DE L'ALBINQUE ➔ Commune de CASTRES, catégorie Senior :

Création d'un nouveau club, à compter de la saison prochaine, le FOOTBALL CLUB DE L'ALBINQUE qui vient s'ajouter aux équipes seniors déjà présentes à Castres.

➤ Date invitations partenaires :

Comme évoqué précédemment, nous avons prévu d'organiser une soirée à destination de nos partenaires. Elle se tiendra le 18 juin au Domaine de la Barthe, à 19h30.

➤ Reconduction opérations tablettes :

A ce jour, 13 ont été commandées. Pour information, l'opération est prolongée jusqu'au 29 mai et, bien entendu, l'offre du District est prolongée.

## 4. Informations Trésorier

### ➤ Subventions Sections Sportives

Les subventions accordées aux sections sportives sont soumises au vote. Les montants sont repartis de la façon suivante :

- CASTRES – Thomas Pesquet :
  - o Subvention Club de l'US Castres : 3 000 €
- MAZAMET – JL Etienne :
  - o Subvention pédagogique collège : 500 €
- ALBI – Collège Balzac :
  - o Subvention pédagogique US ALBI : 600 €

*Approuvée à la majorité des membres présents.*

## 5. Informations de la Commission des Pratiques Féminines

### ➤ Championnat Féminin Territoire pour la saison 2026-2027 :

Une réflexion est engagée autour de la mise en place, à partir de la saison 2026-2027, d'un championnat féminin à l'échelle du territoire nord.

Une visioconférence sera organisée à ce sujet avec les quatre districts concernés (AVEYRON, LOT, TARN&GARONNE, TARN), afin d'harmoniser les échanges et d'avancer vers une organisation commune.

L'objectif serait de s'inspirer du fonctionnement déjà existant chez les jeunes, en regroupant les équipes afin de proposer des compétitions plus cohérentes et plus équilibrées, avec des poules d'environ 10 à 12 équipes selon les effectifs.

Aujourd'hui, les Districts du TARN et TARN ET GARONNE n'ont pas la capacité de structurer un championnat complet, ce qui conduit certaines équipes à évoluer vers le District de la HAUTE GARONNE.

Cette évolution vise donc à créer un niveau intermédiaire plus pertinent, dans une logique similaire à celle du football masculin et des jeunes, avec une progression plus lisible vers le niveau régional. Le premier de ce championnat territorial pourrait ensuite accéder à la Ligue, ce qui simplifierait le parcours actuel, jugé trop long et complexe.

Cependant, plusieurs points restent à anticiper : l'impact sur les déplacements, le coût pour les clubs, la capacité de création de nouvelles équipes à 11, ainsi que le maintien d'une offre à 8 au niveau départemental.

L'idée serait donc de conserver une double structuration : un championnat départemental à 8 et un championnat territorial à 11.

Enfin, la question centrale posée au Comité Directeur est celle de la validation de principe :

- S'orienter-t-on vers une organisation féminine structurée autour du Territoire NORD en cohérence avec les garçons et les jeunes ?

*Approuvée à la majorité des membres présents.*

## 6. Informations de la Commission des Statuts et Règlements

➤ Point des licenciés au 14 avril 2026 :

Un point d'étape a été réalisé au 14 du mois sur les licences.

À ce stade, le département compte environ 11 791 licenciés, soit une baisse d'environ 500 licences par rapport à l'an dernier, confirmant la tendance déjà observée en début de saison.

Cette baisse se retrouve principalement chez les seniors (-100 licences) et de manière très marquée en football d'animation. À l'inverse, certaines catégories sont en progression, notamment les U19, U17 et U13, ce qui permet de compenser partiellement les pertes observées chez les U15 et U14.

Chez les féminines, la situation est globalement plus favorable avec une hausse en U18 et dans les catégories de jeunes, même si le football d'animation reste en forte diminution.

Un point d'attention important concerne également les dirigeants et bénévoles, avec une perte d'environ 100 licences.

Cette évolution globale s'inscrit dans une tendance de baisse amorcée après un pic post-Covid, influencée notamment par les effets des grands événements sportifs et une possible baisse de la pratique dans certaines disciplines. Le constat est partagé au niveau régional, avec des variations similaires dans les autres districts.

Enfin, une réflexion est également engagée sur l'avenir des plus jeunes catégories (baby-foot, U5/U6), afin d'anticiper la baisse démographique et de ne pas perdre de futurs pratiquants face aux autres disciplines sportives qui investissent déjà ce créneau.

Un bilan final plus précis sera réalisé après le 30 avril, une fois toutes les licences enregistrées.

## 7. Point sur les finales Jeunes du 23 mai 2026 à ALBI

Concernant l'organisation des finales jeunes, Monsieur F. ANTONIO ainsi que Mesdames ALVERNHE et FIEU ont participé à la visite du site des finales jeunes, en présence de la mairie d'ALBI et de l'AMFTA. Un accueil favorable a été réservé par la municipalité et l'AMFTA, qui mettront en œuvre les moyens nécessaires afin d'assurer les meilleures conditions d'organisation.

Une première réunion en interne avait également été organisée en vue des finales jeunes du 17 mars, afin d'identifier les besoins en ressources.

La semaine dernière, Monsieur P. GLORIES et Madame M. FIEU se sont rendus à LABRUGUIERE dans le cadre de la préparation des finales féminines du 7 juin.

Monsieur F. ANTONIO, accompagné de Mesdames FIEU et F. ALVERNHE, se rendra le 15 avril à la mairie de ST JUERY avec le club concerné afin de préparer les finales seniors.

Il est désormais important de recenser les présences, les prochaines semaines vont être particulièrement chargées avec quatre week-ends consécutifs de finales :

- 23 mai : finales jeunes
- 30 mai : finales seniors
- 7 juin : finales féminines à LABRUGUIERE et les journées nationales (à LE SEQUESTRE), nécessitant une forte mobilisation des élus. A. DEYMIE sera présent à LABURUGUIERE, et sollicitera un second médecin M. Thierno BAH, pour cet évènement.
- 13 et 14 juin : Les Finales de la Coupe Occitanie, présence plus ponctuelle liée aux événements

Cela représente une période très dense pour les élus, et il sera nécessaire de répartir la présence sur l'ensemble des week-ends afin d'assurer une représentation suffisante sur chaque événement.

## 8. Questions diverses

➤ Retour sur la conférence consacré à la place des femmes dans le football :

C. CULIE a participé à un séminaire à Paris consacré à la place des femmes dans le football, avec un focus particulier sur la mixité.

Le samedi après-midi, une conférence organisée à l'UNESCO a permis d'assister à plusieurs interventions particulièrement enrichissantes, notamment celle d'une maîtresse de conférences de Nantes ayant conduit une étude sur la mixité dans le sport. Des Présidents de Districts et de Ligues étaient également présents afin de participer aux échanges.

Concernant le football, il ressort qu'il y a en moyenne 23 % de femmes dans les instances des Ligues. Une seule Ligue est présidée par une femme et seulement quelques femmes occupent des fonctions de direction au niveau des Districts. L'étude souligne que la parité ne garantit pas l'accès aux responsabilités : les femmes restent encore majoritairement cantonnées à des rôles secondaires, les postes clés étant surtout occupés par des hommes.

Le dimanche matin, les échanges ont porté sur des projets concrets menés dans différents territoires. Beaucoup d'initiatives concernent l'inclusion sociale, notamment à travers le foot en marchant, qui permet de rassembler des publics variés : enfants, personnes en situation de handicap, ou encore des jeunes suivis en milieu hospitalier.

Enfin, quelques données clés ont été partagées : on comptait environ 90 000 licenciées en 2010 contre 250 000 aujourd'hui, même si la pratique progresse dans certaines catégories, notamment chez les plus jeunes. Une problématique importante a également été soulevée chez les jeunes filles : celle de l'estime de soi, parfois fragilisée par la comparaison avec les garçons, ce qui relance la réflexion sur la mixité dans certaines catégories.

Le séminaire a réuni un peu plus de 100 participantes, principalement des dirigeantes formées par la Fédération, dont Chloé fait partie, ainsi que de nouvelles participantes formées après le Covid.

Au regard des projets présentés, la question se pose de leur adaptation sur notre territoire. Par exemple, dans le District de la Gironde, a pris une initiative consistant à associer des mamans à l'encadrement des équipes U8-U9, en binôme avec les éducateurs, lors de certains plateaux. Cela permet de créer du lien, d'identifier de potentielles futures éducatrices et de favoriser leur implication progressive.

Ce type d'action, peu coûteux et relativement simple à mettre en place, pourrait être envisagé chez nous, par exemple sur quelques plateaux pilotes.

Mettre en place des binômes éducateur/éducatrice serait donc pertinent, en particulier sur ces catégories, afin de mieux accompagner les joueuses dans ces aspects. Cela constituera une action à développer et à mettre en place.

➤ Classement de l'éclairage des terrains :

P. GLORIES rappelle qu'en matière de classement, une installation qui arrive à expiration après le 31 décembre, notamment pour l'éclairage, celle-ci demeure valable jusqu'à la fin de la saison en cours.

Par conséquent, de nombreux clubs contrôlés cette année pour leur éclairage pourraient perdre l'homologation de leurs installations pour les matchs en nocturne dès la saison prochaine. Les clubs concernés seront informés par un courriel de la Ligue.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

**La Secrétaire Générale**  
Catherine BOUTEMY



**Le Président**  
Stéphane DELPRAT

